Loire : une mère condamnée à un an de prison avec mandat de dépôt pour avoir giflé la maîtresse de sa fille. Même l'enseignante est choquée par la peine.

07/03/2018 à 15h51

Une mère de famille a été condamnée mardi à 18 mois de prison dont 12 mois ferme par le tribunal correctionnel de Roanne (Loire) rapporte le journal Le Progrès.

Le 23 mars 2017, cette mère de cinq enfants, âgée de 28 ans, avait violemment frappé l'enseignante de sa fille à Mably (Loire). Elle avait donné plusieurs gifles à l'enseignante, directrice de l'école des Tuileries. La mère de famille pensait, à tort, que la maîtresse avait levé la main sur son enfant.

« La peine est lourde, aberrante mais je ne vois pas comment la justice aurait pu être sereine », a commenté l'avocat de l'accusée, Me Hugues Roumeau. Lors de l'audience qui s'est déroulée au tribunal correctionnel de Roanne, une trentaine d'enseignants étaient présents, à l'appel du syndicat Snuipp-Fsu, en signe de solidarité à l'institutrice fortement traumatisée par cette agression.

La partie civile a aussi exprimé son incompréhension. L'enseignante est « choquée de la condamnation. Elle ne s'attendait pas à cela, elle voulait que son préjudice soit reconnu, pas qu'une mère de famille soit envoyée en prison », ont réagi ses avocats.

Le tribunal correctionnel de Roanne a prononcé un mandat de dépôt à l'encontre de la mère de famille à l'issue du jugement.

www.leparisien.fr

(Merci à Arnaud)